

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019

**Présidente:** Mme BRICHEZ, Maire

**Étaient présents :** Mme BRICHEZ - M. HUGUET - Mme DRICI - M. GAUTIER - M. LANTHIEZ - Mme CHARLES - M. DELPLANQUE - Mme HENSER-MARTIN - M. GAUDEFROY - M. MECHEMECHE - M. MORANDEAU

**Absent :** M. DEFROCOURT

**Secrétaire de séance :** M. MORANDEAU

✠ ✠ ✠ ✠ ✠

1. Invité à se prononcer sur le taux de progression de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote un taux de 0,9 %.

2. L'Assemblée prend acte du rapport d'activités 2018 du Syndicat d'Énergie de l'Oise.

3. Par 9 voix pour et 2 contre (M. MECHEMECHE et M. LANTHIEZ), une subvention de 1 000 € est allouée à l'Association Sportive de Marche Nordique de Hondainville.

4. Est approuvée, à l'unanimité, la décision modificative n° 3 au budget, qui prévoit les crédits et virements ci-dessous :

Compte 6574 : + 1 000,00 €    Compte 6718 : + 1 000,00 €    Compte 64168 : - 2 000,00 €

5. Considérant que la Commune n'a pas vocation à promouvoir les actions d'un assureur, un avis défavorable est émis, à l'unanimité, à la « Proposition de l'Offre promotionnelle Santé communale » d'AXA.

## DIVERS - INFORMATIONS

✓ Mme le Maire relaie un courrier de Monsieur Arnaud RICHARD, Directeur des Relations avec les Collectivités de l'Oise, qui annonce que 312 logements de Hondainville peuvent bénéficier des offres fibre optique d'ORANGE.

✓ Les travaux de voirie 2019 sont terminés et le procès-verbal de réception a été signé le 1<sup>ier</sup> août 2019. Pour les travaux 2020, le Conseil Municipal valide le projet de :

- La réfection des allées de l'ancien cimetière
- La réalisation d'un trottoir dans la rue Saint Antoine
- La pose d'un tapis d'enrobés dans la cour des ateliers communaux.

Les dossiers correspondants seront montés afin de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

✓ La minuterie prévue pour l'utilisation de la hotte du Vert Pommier a été installée.

✓ Le Conseil Municipal approuve le projet de remplacement des lampes d'éclairage public du hameau des Butteaux par des lampes LED afin de réaliser des économies d'énergie. Le devis s'élève à 6 182,18 € TTC. L'économie réalisée par rapport à une lampe sodium 150 Watts avec ballast ferromagnétique est de 40 % par point lumineux avec une garantie de 5 ans. Le devis comprend également le nettoyage des vitres des lanternes.

✓ A la suite du Grand Débat, le Président de la République a annoncé un redéploiement des services publics en direction des territoires qui se considèrent délaissés. Dans ce cadre, la DGFIP s'est engagée dans une réflexion globale pour construire le Nouveau Réseau de Proximité des Finances publiques (NRP).

Le premier objectif poursuivi est d'assurer une meilleure accessibilité des services publics et une meilleure relation de proximité entre les agents et les usagers.

Le second objectif est d'améliorer les prestations offertes en matière de gestion financière et comptable des collectivités locales et de conseil aux élus.

Une nouvelle organisation est envisagée. Actuellement, une trésorerie assure 3 missions principales :

↳ *Une mission d'accueil au public* : celle-ci continuera à être exercée. Par ailleurs, des points supplémentaires d'accueil seront mis en place.

↳ *Une mission de tenue des comptes, encaissement de recettes, paiement des dépenses, pouvant être qualifiés de travaux de gestion*. L'exercice de ces tâches, non visibles par le public, sera concentré au sein de services de gestion comptable (SGC) afin de gagner en efficacité et en rapidité de traitement. Ils seraient positionnés à Beauvais, Saint-Just-en-Chaussée, Compiègne, Méru et Senlis.

↳ *Une mission de conseil* qui sera confiée à un cadre dédié, déchargé de tous travaux de gestion et de gestion de personnel. Ces conseillers aux décideurs locaux seront installés dans le ressort de chaque intercommunalité afin d'être à l'écoute des maires sur tous les sujets en lien avec les finances publiques (conseil fiscal et budgétaire...).

Dans le contexte de la mise en place du prélèvement à la source, la généralisation de la déclaration en ligne, la suppression progressive de la taxe d'habitation, les missions assurées actuellement par les services des impôts aux particuliers (SIP) et les services des impôts des entreprises (SIE) seraient concentrées au sein de structures moins nombreuses mais de taille plus importante.

Il est prévu :

- 4 SIP (Beauvais, Creil, Compiègne et Méru) au lieu de 6. Les missions exercées par les SIP de Clermont et de Senlis seraient reprises par les autres SIP.
- 2 SIE (Clermont et Compiègne) au lieu de 5. Les missions exercées par les SIE de Creil et de Beauvais seraient reprises par le SIE de Clermont tandis que celles exercées par le SIE de Senlis seraient reprises par le SIE de Compiègne.

✓ Le pôle santé de Bury a été inauguré le 06 septembre. Le vieillissement de la population du secteur de Mouy, ainsi que le départ à la retraite de 40 % des médecins généralistes de la zone, entre 2015 et 2020, a conduit l'Agence régionale de santé à soutenir financièrement le projet. En tout, 2,4 M€ ont été réunis par la mairie pour un nouveau bâtiment de 750 m<sup>2</sup>, avec la participation de l'Etat, de la Région et du Département. Deux ostéopathes, une psychomotricienne et deux orthophonistes reçoivent déjà leurs patients. Un diététicien, un psychologue ainsi que des infirmiers libéraux sont attendus dans les prochains mois. Un nouveau médecin pourrait même s'installer dès l'an prochain.

✓ Vendredi 13 septembre aura lieu l'inauguration des travaux de rénovation de la gare de MOUY BURY.

✓ Mme **BRICHEZ** relaie une information selon laquelle la THELLOISE ne pourra prendre la compétence eau au 1<sup>ier</sup> janvier 2020. En effet, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population (minorité de blocage) ont voté le report de transfert au 1<sup>ier</sup> janvier 2026.

✓ M. **LANTHIEZ** évoque les difficultés de se raccorder au réseau fibre optique dans la rue du Château Vert et en impute la responsabilité aux entreprises ayant travaillé dans cette voie.

✓ M. **MECHEMECHE** met en cause des végétaux sur le trottoir qui ont gêné la circulation d'un landau.

Fait à HONDAINVILLE, le 11 septembre 2019

Le Maire,

**Michèle BRICHEZ**